Soixantième année. - N ° 83 A Jeudi 30 avril 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 860

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

339 987 661 RCS Périgueux.
CLAUD'S AUTOS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 269800.00 EUR.
Adresse : Zone Artisanale Marsac Boulevard de l'Avenir, 24430 Marsac-sur-l'Isle.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La Société « CLAUD'S AUTOS » Société par Actions Simplifiée au capital de 269.800 euros Siège social : Boulevard de l'Avenir ZAE de Marsac 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE 339 987 661 RCS PERIGUEUX ET La Société « JEAN LAGARDE » Société par actions simplifiée au capital de 2.018.400 euros Siège social : 11 Avenue de l'Automobile 24750 TRELISSAC 432 568 780 RCS PERIGUEUX AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à TRELISSAC du 23 Avril 2026, La Société « CLAUD'S AUTOS » société par actions simplifiée au capital de 269.800 euros, dont le siège social est situé Boulevard de l'Avenue, ZAE de Marsac, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 339 987 661 et la société « JEAN LAGARDE », société par actions simplifiée au capital de 2.018.400 euros, dont le siège social est situé au 11 Avenue de l'Automobile, 24750 TRELISSAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 432 568 780 RCS PERIGUEUX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société « CLAUD'S AUTOS » par la société « JEAN LAGARDE ». La société « CLAUD'S AUTOS » ferait apport à la société « JEAN LAGARDE » de la totalité de son actif, soit 6.667.359 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 5.520.396 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1.146.963 euros. La société « JEAN LAGARDE » détenant la totalité des 7.100 actions composant le capital social de la société « CLAUD'S AUTOS », il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion sera réalisée le 1er Juin 2026, à effet rétroactif au 1er Janvier 2026. La société « CLAUD'S AUTOS » sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX au nom des deux sociétés le 24 Avril 2026 et le 27 Avril 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Pour avis.